

Explications

Le PPRE organise l'accompagnement pédagogique différencié de l'élève tout au long du cycle afin de lui permettre de surmonter les difficultés rencontrées et de progresser dans ses apprentissages. Il vise à renforcer la cohérence entre les actions entreprises pour aider l'élève afin d'en optimiser l'effet.

Elèves

Il concerne les élèves qui risquent de ne pas maîtriser certaines connaissances et compétences attendues à la fin d'un cycle d'enseignement



Le PPRE prend la forme d'un document qui permet de **formaliser** et de **coordonner** les actions conçues pour répondre aux difficultés que rencontre l'élève, allant de l'accompagnement pédagogique différencié conduit en classe par son ou ses enseignants, aux aides spécialisées ou complémentaires.

Procédure



Il est mis en place par le **directeur** de l'école ou le chef d'établissement, à l'initiative des équipes pédagogiques.

Au collège ou au lycée, le professeur principal coordonne la mise en œuvre du PPRE après concertation de l'équipe.

Objectifs



Il organise des **actions ciblées** sur **des compétences précises**, sur proposition des équipes enseignantes qui ont établi préalablement **un bilan précis et personnalisé** des besoins de l'élève.



Élaborées par l'équipe pédagogique



Discutées avec les représentants légaux



Présentées à l'élève

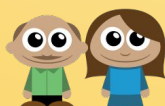


Actions
conduites

Formalisées dans un document qui précise

- les objectifs,
- les ressources
- les types d'actions
- les échéances
- les modalités d'évaluation

Mises en œuvre prioritairement par l'enseignant dans le cadre ordinaire de la classe.



Des enseignants spécialisés du Rased ou, le cas échéant, les professeurs en UPE2A, peuvent apporter leur concours à la mise en œuvre du PPRE.



Objectifs d'un PPRE pour

Enrichir ses acquis en référence aux attendus du cycle

Retrouver confiance en lui-même et en l'équipe enseignante

Eviter le décrochage

Surmonter les obstacles à la poursuite des apprentissages

Profiter d'une différenciation dans le cadre de la classe



L'élève

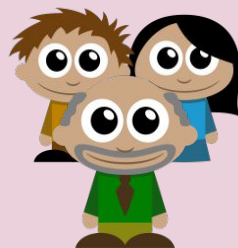
Accompagner les élèves dans le cadre de la classe

Redonner à l'élève le sens des apprentissages

Réaliser un diagnostic sur les points d'appui et l'origine des difficultés de l'élève

Prévenir l'absentéisme et le décrochage des élèves

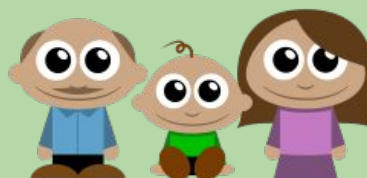
Impliquer et faire adhérer les élèves en associant les représentants légaux



L'équipe pédagogique

Être associé dans le suivi de leur enfant

Comprendre les actions mises en place et leur articulation



Les représentants légaux

Éviter le redoublement de leur enfant

Participer à la mise en oeuvre du PPRE

Redonner leur confiance à l'équipe pédagogique ou éducative